

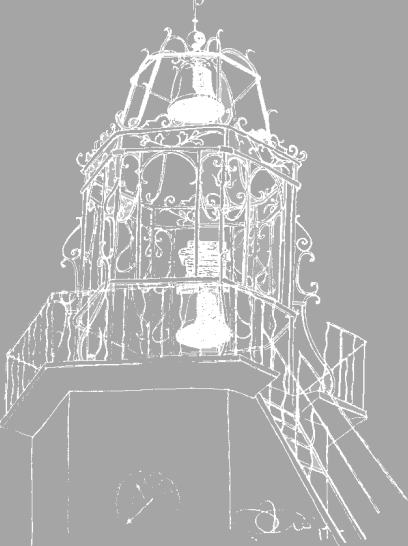
Bulletin Municipal

LE MOT DU MAIRE

Année 2021, Numéro 1

Parution : janvier 2021

Contributeur : John McGovern



Département de la Drôme
Mairie de VENTEROL
26110

Cahier de doléances
accessible aux heures
d'ouverture de la Mairie
avec première réponse sous
1 semaine (hors urgence).

Ouverture de la mairie :
Lundi - Mercredi - Vendredi
9h00 à 12h00

Ouverture de la Poste :
Lundi au Vendredi
9h00 à 12h00

La permanence du Maire
le mercredi de 10h à 12h

Tél : 04 75 27 91 11

Fax : 04 75 27 09 12

<http://venterol.net>
mairie-venterol@orange.fr

Venterolaises, Venterolais,

L'année 2020 n'aura décidément ressemblé à aucune autre. C'est bien sûr l'épidémie de la Covid-19 et la crise sanitaire qu'elle a engendrée, qui ont bouleversé tous nos repères. Au-delà de nos vies privées et sociales, nos vies professionnelles chamboulées, nos élections municipales elles-mêmes ont exceptionnellement écarté de nombreux élus expérimentés. Cela nous a contraint à agir dans l'urgence, non dans l'intelligence, pour démarrer au mieux ce mandat.

Je reviens sur ce sujet car j'ai eu lors du conseil municipal du 02 décembre dernier un certain nombre de conseillers qui ont souhaité que nous mettions en pratique nos engagements de rebattre les cartes après cette période de transition. C'est d'une certaine manière une parole que nous avons donnée après l'élection de 4 adjoints de la liste de Dominique Jouve.

Je tiens donc à tenir parole pour ne pas réveiller les animosités entre les membres du Conseil. J'avais personnellement oublié tout ça, pris par la charge de travail et les projets passionnants de la commune et aussi par mon activité professionnelle.

Depuis six mois chacun a pris ses fonctions. J'ai beaucoup de respect pour le travail qui a été fait par cette équipe. Certains conseillers se sont révélés et ont souhaité prendre part dans la gestion quotidienne des affaires municipales.

Maintenant certains se sentent prêts à prendre la fonction de Maire. Ce n'était pas le cas en juillet.

Pour ma part je ne cache pas ma difficulté à être disponible autant qu'ont pu l'être les maires précédents.

J'avais commencé une gouvernance dans laquelle nous nous répartissions les rôles et

j'avais l'espoir que nous trouverions un équilibre dans lequel les personnes les plus présentes pourraient compenser mes absences pour me relayer au quotidien dans le cadre de délégations bien définies.

En fait ce n'est pas possible à Venterol et surtout certains conseillers considèrent la disponibilité comme une qualité première pour un maire.

J'ai confiance dans cette équipe, nous allons trouver une solution pour répondre au besoin exprimé par les urnes d'une meilleure représentation des listes dans l'exécutif et élire un maire qui aura les qualités souhaitées par le conseil.

Pour ne pas envenimer les choses je ne me présenterai pas à cette nouvelle élection. La nouvelle nomination doit apparaître comme plus légitime avec un vote plus large que le résultat de 8-7 initial.

Je tiens donc à tenir parole pour ne pas réveiller les animosités entre les membres du Conseil.

Pour ma part je resterai très actif, au service de la communauté, dans les nombreux projets que nous avons lancés, en soutien à la nouvelle équipe de l'exécutif.

Le fait d'être maire fut un honneur pour moi, mais je place l'intérêt collectif au-dessus des états d'âme de ma personne.

J'aurai en tout cas toujours plaisir à vous rencontrer et à vous servir au sein d'une équipe municipale plus apaisée et plus efficace.

En espérant qu'en 2021, nous puissions reprendre le cours normal de notre vie et que la menace sanitaire ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets. Prenez soin de vous et de vos proches.

Jean-Claude Pichon

L'ÉCHO DU CONSEIL

Entrée Nord. Nous devons faire face à de nombreuses contraintes réglementaires et techniques. Le projet est mené en bonne concertation avec les entreprises, les maîtres-d'œuvre et le maître d'ouvrage. Le bout du tunnel est perçu, pour ne pas dire le *bout du parking* ! Ces travaux ont nécessité une création de servitude pour le passage des eaux usées. Merci à M. & Mme Bertrand pour leur accord.

Rythmes scolaires. Comme il l'avait dit, le Conseil municipal a suivi l'avis des parents pour choisir le rythme scolaire des trois ans à venir. La décision du Conseil valide la continuité de l'organisation actuelle sur 4,5 jours avec, donc, école le mercredi matin, des journées un peu moins longues et des TAPs* en fin de journée.

Concertation St-Jean. Dans le questionnaire ci-joint, tout un chacun pourra se prononcer sur l'aménagement de ce quartier voué à être urbanisé. Le Cabinet de Mme Anne Le Guillou aura en charge l'animation de cette réflexion collective. Nous devons nous soumettre aux directives de l'État, notamment à une densification de plus en plus marquée dans les années futures. L'objectif affiché des services est de ne plus faire d'artificialisation des sols dans quelques décennies. Les possibilités sont toutefois nombreuses et nous pourrions rendre ce quartier aussi attractif que possible.

Jardins familiaux. Le projet avance avec un groupe de personnes intéressées qui s'étoffe avec le temps. N'hésitez pas à les rejoindre, une Asso-



Une association des Jardins familiaux sera créée

-ciation va être créée pour donner vie à ce projet, dans l'espoir de semer les premières graines au printemps.

Label. La Commune a candidaté pour obtenir le label des *Villes et Villages étoilés*, avec l'objectif avoué de renforcer le bel intérêt que nous porte les touristes.

Appels d'offres. Le formalisme des appels d'offres rebuterait les entreprises qui n'ont pas le service de secrétariat apte à répondre à la procédure. Des sociétés à taille humaine se trouvent donc souvent écartées de marchés, pourtant en adéquation directe avec leurs compétences... Heureusement, des organismes proposent d'accompagner toute la partie administrative, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives, aux artisans notamment. ■

* TAPs : Temps d'Activités Périodiques.

Dépôts sauvages : Rappel à la loi

De nombreux dépôts sauvages sont (trop) souvent recensés sur la commune. Sachez que depuis un an, la loi sanctionne plus lourdement ces actes (1 500 € d'amendes). En cas d'abandon, jet ou déversement d'un *petit* dépôt (masque, gant, mouchoir), dans un lieu non prévu à cet effet, vous encourez 135 € d'amendes.

Merci de bien veiller à la propreté du village, grâce à votre vigilance, aux infos en pages 4-5, et peut-être même cette aphorisme d'Albert Camus : « *L'homme civilisé est celui qui se retient.* » Se retenir de mal faire, d'enfreindre les règles, de fournir un travail de plus à nos cantonniers... ■

- AVIS DE MARIAGE -

NICOLAS JANNOT &
SANDIE MENA-PEREZ
se sont unis le 16 janvier 2021, à Venterol.
Tous nos vœux de bonheur aux mariés !

- AVIS DE NAISSANCE -

TIM INNOCENTI
Né le 19 novembre 2020, à Orange.
Toutes nos félicitations aux parents :
Simon Innocenti et Sehem Leuchi.

- AVIS DE DÉCÈS -

M. Thierry, Denis ARNAUD
nous a quittés, le 11 janvier 2021,
à Vienne, à l'âge de 61 ans.

Nos pensées les plus tendres vont aux familles.

M. André, Louis, Victor HOCQUET
s'est éteint, le 30 décembre 2020,
à Nyons, à l'âge de 89 ans.

Nos plus sincères condoléances aux familles.

M. Frederick, William, George, dit «Mike» BAKER
s'en est allé, le 20 novembre 2020,
à Orange, à l'âge de 93 ans.

Nos sentiments les plus affectueux aux familles.

Concertation Saint-Jean : À vos agendas !

Le futur du quartier Saint-Jean s'écrit maintenant.
Avant le **dimanche 31 janvier**, n'hésitez pas
répondre à l'enquête publiée dans ce bulletin, ou sur
le site Internet de la commune : www.venterol.net.
Mais également :

Atelier 1 : venez apporter vos propositions pour le
futur du quartier, le **mercredi 24 février à 15h** ;

Atelier 2 : venez dessiner ce nouvel espace, le
samedi 27 mars à 09h30.

Quant au PLU définitif, bilan et présentation sont
programmés pour courant mai. ■

Recensement : La campagne de sondage reportée à 2022

Dans l'édition de novembre 2020 du Bulletin municipal, la commune de Venterol avait lancé un appel aux habitants pour le recrutement de deux agents recenseurs, sur la période janvier-février 2021.

Compte-tenu du contexte sanitaire, la campagne nationale de recensement 2021 a cependant dû être décalée à l'année prochaine.

Nous tenons à remercier tous les Venterolais volontaires qui se sont manifestés. Qu'ils se tiennent près : en fin d'année, la mairie fera un nouvel appel, pour préparer au mieux ce recensement de 2022. ■

Avis aux agriculteurs : l'immatriculation de votre tracteur doit être à jour !

Depuis ce 01 janvier, tous les tracteurs (quelle que soit la date de mise en circulation) doivent avoir une immatriculation au format SIV.

L'apposition de cette plaque sur son engin est, bien sûr, obligatoire. La conversion spontanée de l'immatriculation, de l'ancien système au nouveau, n'est pas toujours aisée.

En cas de problème, la meilleure solution permettant de se mettre en règle est d'étudier les cas suivants : changement de propriétaire, d'adresse (prise en compte de la « nouvelle » numérotation), état civil... ■

Prochain bulletin

Vous souhaitez voir vos articles et informations diffusés dans ce bulletin, début mars ?

Vous avez jusqu'au **lundi 15 février**, au plus tard, pour les transmettre au secrétariat de la mairie. Merci d'avance pour vos contributions. Un seul rappel sera effectué par mail aux associations. ■

Concours *Décos de Noël* : Les gagnants sont...

... Serge Peloux, Pascale Jouve-Morand et Laurent Wagner ! Leur créativité a été récompensée d'un menu offert dans un restaurant de la commune ou d'un panier d'épicerie fine *Arts & Terroirs de Provence*. Bravo à eux !

En décembre 2021, ils remettront leurs titres en jeu. On vous attend donc nombreux ! ■

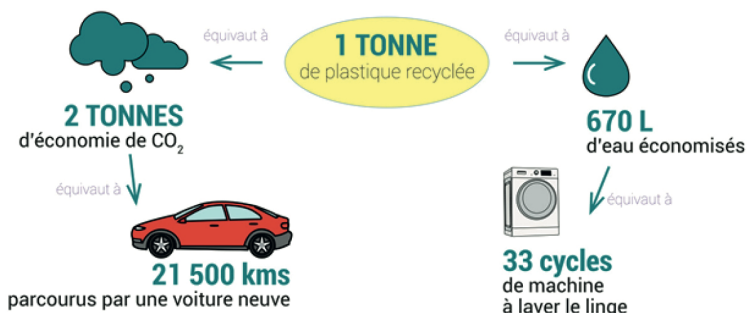


NOUVEAU
MÉMO-TRI

Pourquoi trier plus ?

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

C'est un vrai + pour la planète



Les bons gestes

- 1 Déposer vos emballages en vrac dans le conteneur (pas dans un sac).
- 2 Ne pas imbriquer les emballages.
- 3 Inutile de laver les contenants, il suffit de bien les vider.



Plus d'infos sur www.consignesdetri.fr.
Téléchargez l'application «Guide du Tri» sur l'App Store, Google Play ou Windows Store.

Parce que + d'emballages recyclés, c'est + de matières à réutiliser



Un doute, une question sur le tri ?

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

T. 04 75 26 34 37 et www.cc-bdp.fr



#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR

Baronnies
en diocèse provençal

SYPP
Syndicat des Portes de Provence
pour le traitement des déchets

CITEO

Simplification du geste de tri :

Tous vos emballages se trient !

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

NOUVEAU
MÉMO-TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS



CARTONS



VERRE



Aujourd'hui, la collecte évolue pour vous permettre de trier MIEUX

En plus des papiers, des cartonnettes et des briques alimentaires, vous pouvez désormais trier la **TOTALITÉ** de vos emballages en plastique et en métal, dans le conteneur **JAUNE**.

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

☞ Toutes les bouteilles alimentaires :



☞ Tous les flacons et bidons :



☞ Toutes les barquettes :



Nouveau

☞ Tous les pots, boîtes et tubes :



Nouveau

☞ Tous les sacs et sachets :



Nouveau

☞ Tous les films et suremballages :



Nouveau

TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETTES

☞ Tous les papiers, journaux et magazines :



☞ Toutes les cartonnettes et briques alimentaires :



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

☞ Toutes les bouteilles et canettes :



☞ Toutes les conserves et barquettes :



☞ Tous les bouchons, capsules et couvercles :



Nouveau

☞ Tous les petits emballages métalliques :



Nouveau

BON À SAVOIR : EN CAS DE COUPURE DE COURANT...

Une coupure d'électricité peut survenir n'importe quand. Les probabilités sont d'autant plus grandes en cas d'intempéries.

Quelle est l'origine du dysfonctionnement ? S'agit-il de travaux, d'une panne générale ou d'un souci propre à chez vous ? Quelle sera l'heure, bien sûr, de rétablissement du courant ? Grâce à votre téléphone portable, vous pouvez désormais tout savoir sur l'incident en cours.

Pour cela, trois solutions s'offrent à vous :

1- Appeler le numéro d'urgence Enedis :

09.72.67.50.26.

2- Vous rendre sur le site Internet suivant :

<https://coupures.enedis.fr/particulier>

3- Télécharger l'application mobile **Enedis à mes côtés**, via App Store ou Google Play. En comparaison de l'appel au 09.72.67.50.26, cette application propose des services encore plus précis, tels que :

- Le diagnostic pas à pas en cas d'absence d'électricité sur une installation et la mise en relation avec le dépannage Enedis si les difficultés persistent ;

- Le suivi des coupures d'électricité liées au réseau et l'affichage de l'heure prévue de rétablissement du courant ;

- La recherche des coupures au niveau d'une commune ou d'une rue, avec l'historique des adresses recherchées et la possibilité de les ajouter en favoris ;

- En complément de la liste détaillée des coupures, une carte zoomable/dézoomable s'appuyant sur la géolocalisation est disponible ;

- En cas d'absences répétées lors du passage du technicien en charge du relevé, la transmission des index d'un compteur par vos propres moyens ;

- La mise en relation facilitée avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du client ;

- Une FAQ et des conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques électriques (travaux à proximité des lignes, élagage, perçage, etc.)

Pour éviter les mauvaises surprises (comme une batterie de téléphone vide et donc impossible à recharger depuis une prise secteur), n'hésitez pas à vous équiper d'une batterie externe ! À partir de 15€, les tarifs sont, de surcroît, très abordables. ■

... ET SUR LE PRIX DE L'EAU

Les travaux d'entretien (chloration, lavage des réservoirs, réparation des fuites...) et d'investissement (nouvelle conduite, stations d'épurations, remboursement d'emprunts...) se doivent d'être payés par la vente de l'eau, car le budget de l'eau est un budget annexe. Il est rare pour un village aussi vaste et étalé de fournir l'eau potable à quasiment tous ses administrés. Ainsi, il reste encore le quartier route de Vinsobres qui, malheureusement n'en est pas encore pourvu.

Pour cela, il y a une partie fixe, avec les abonnements *eau* et généralement *assainissement* (environ deux tiers car les habitations isolées sont en SPANC*), ainsi qu'une partie variable, fonction de la consommation.

La partie fixe ne doit pas être trop importante, car inciterait à la

consommation de la ressource précieuse qu'est l'eau. Le parallèle se fait aisément avec les abonnements de téléphonie : depuis que le forfait illimité existe, nous sommes beaucoup moins enclin à regarder avec attention notre consommation...

La partie variable est scindée en deux (estivale du 01 juin au 30 septembre, hivernale le reste du temps). Le prix de l'eau est deux fois plus cher en été. Le Conseil municipal de l'époque avait choisi cette option pour plusieurs raisons. Il permet aux consommateurs estivaux de prendre conscience de l'importance de l'eau dans notre belle région, souvent de plus en plus aride. En outre, ce système est simple à mettre à place. Pour les habitants à l'année, cela ne change quasiment rien, car le total sur une année est équivalent voire même légèrement avantageux. En

effet, les résidences secondaires participent en général seulement au tarif estival et se retrouvent avec un tarif moyen beaucoup plus élevé.

Venterol a été un peu précurseur en la matière, et de nombreuses communes ont adopté le même principe *été/hiver*.

Attention donc au remplissage tardif de vos piscines ! Primo, le tarif n'est pas le même dès qu'approchent les fortes chaleurs ; secundo, cela pourrait mettre en difficulté l'approvisionnement en eau des autres administrés, si la ressource en eau se trouvait précaire... C'est pourquoi, pensez à vous rapprocher de la mairie avant toute mise en eau tardive. ■

* SPANC :

Service Public d'Assainissement Non Collectif.

AVAM

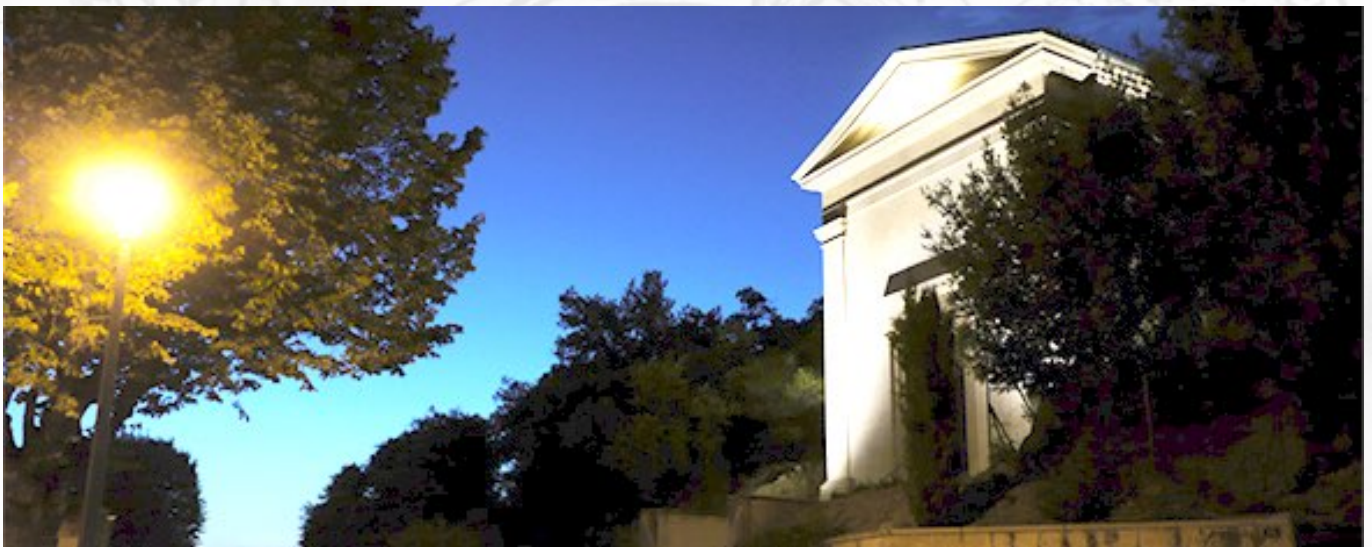
Compte-tenu des conditions actuelles, nous ne pouvons qu'espérer mener à bien tous nos projets, tels le stage *Soweto* en avril, la Fête de la Musique en juin, ou encore le Parcours artistique en juillet.

Nous ne manquerons pas de vous donner de plus amples détails dans le prochain bulletin, en mars ! ■

Le Repas des Aînés compromis, mais...

... Des alternatives sont à l'étude, pour continuer d'honorer nos aîeuls. Pour l'instant, les restrictions sanitaires empêchent, en effet, la tenue de cette tradition dans son format habituel. Vous avez une idée ? Soufflez-la en mairie. D'avance, merci ! ■

Le Temple : Bilan d'une saison particulière



Dans le bulletin de septembre, l'article du Temple a été diversement commenté par son titre interrogatif. Qu'en est-il aujourd'hui ? Quel avenir pour l'association ?

Les restrictions sanitaires contraignantes ont bouleversé l'agenda de nombreuses associations : événements et manifestations. Au Temple, l'assemblée générale prévue en décembre a été reportée. Lors de cette réunion devait être présenté le bilan des expositions, le bilan moral et financier. Puis, comme annoncé, l'élection d'une nouvelle présidente, un nouveau président. En l'absence de candidature, l'association doit-elle être dissoute ?

Il existe des solutions qui doivent maintenir Le Temple. Passer par une mutualisation des ressources humaines (les bénévoles) des autres associations venterolaises, une reprise par la municipalité ? Une réunion est programmée pour répondre à ces questions.

Il nous faut donc patienter : attendre que la pandémie soit jugulée, que les interdictions soient levées. Nous pourrions alors programmer les dates des engagements statutaires : assemblée générale, conseil d'administration. De même, prévoir la réunion de la commission

artistique qui se charge d'établir le choix des artistes et le calendrier des expositions prochaines.

Pour finir ce billet, une réflexion parmi d'autres : quel souvenir garderons-nous de la saison VI au Temple ? Pour fabriquer un bon souvenir, plusieurs ingrédients sont nécessaires dont l'émotion par la conjugaison des sens. Aujourd'hui le sens de la vue relègue au second plan les autres sens que sont l'odorat, le toucher, l'ouïe et le goût. Déambuler dans le temple, sentir une fragrance, effleurer délicatement le poli d'une sculpture, savourer un verre de rosé en écoutant les explications d'un exposant, voilà les éléments qui ont manqué pour imprimer une visite au Temple cette année.

Nous voulons croire à des lendemains plus cléments et nous vous adressons nos vœux sincères de quiétude et d'optimisme pour l'année 2021.

Le bureau remercie chaleureusement les adhérents, les fidèles et les nouveaux.

Merci à la municipalité pour le soutien moral, matériel et financier.

Merci aux artistes qui n'ont pu exposer cette année ; nous les accueilleront avec joie en 2021. ■

“ENTRÉE NORD” PRÉSENTATION DU PROJET

Voilà plusieurs mandats que les élus planchent sur ce projet, depuis l'acquisition du terrain jusqu'à sa concrétisation actuelle.

Le but affiché lors de son élaboration était de sécuriser les abords de l'école, pour en finir avec les gymkhanas de voitures entre les enfants, lors des rentrées et sorties. Il fallait aussi penser sérieusement au car, qui ne pouvait éternellement faire des marches arrières pour faire demi-tour. Bien que les déplacements dits « doux » soient étudiés, la voiture tient une place prépondérante en milieu rural. Un parking était donc plus que nécessaire. Enfin, un local technique en adéquation avec les besoins était prévu, accueillant des toilettes publiques, qui font tant défaut à l'entrée de notre village.

Deux maîtres d'œuvre ont passé des nuits blanches pour faire rentrer au chausse-pied les projets de la commune. L'un de ces maîtres d'œuvre s'occupe plus particulièrement du bâtiment et de ses à-côtés en direction de l'école.

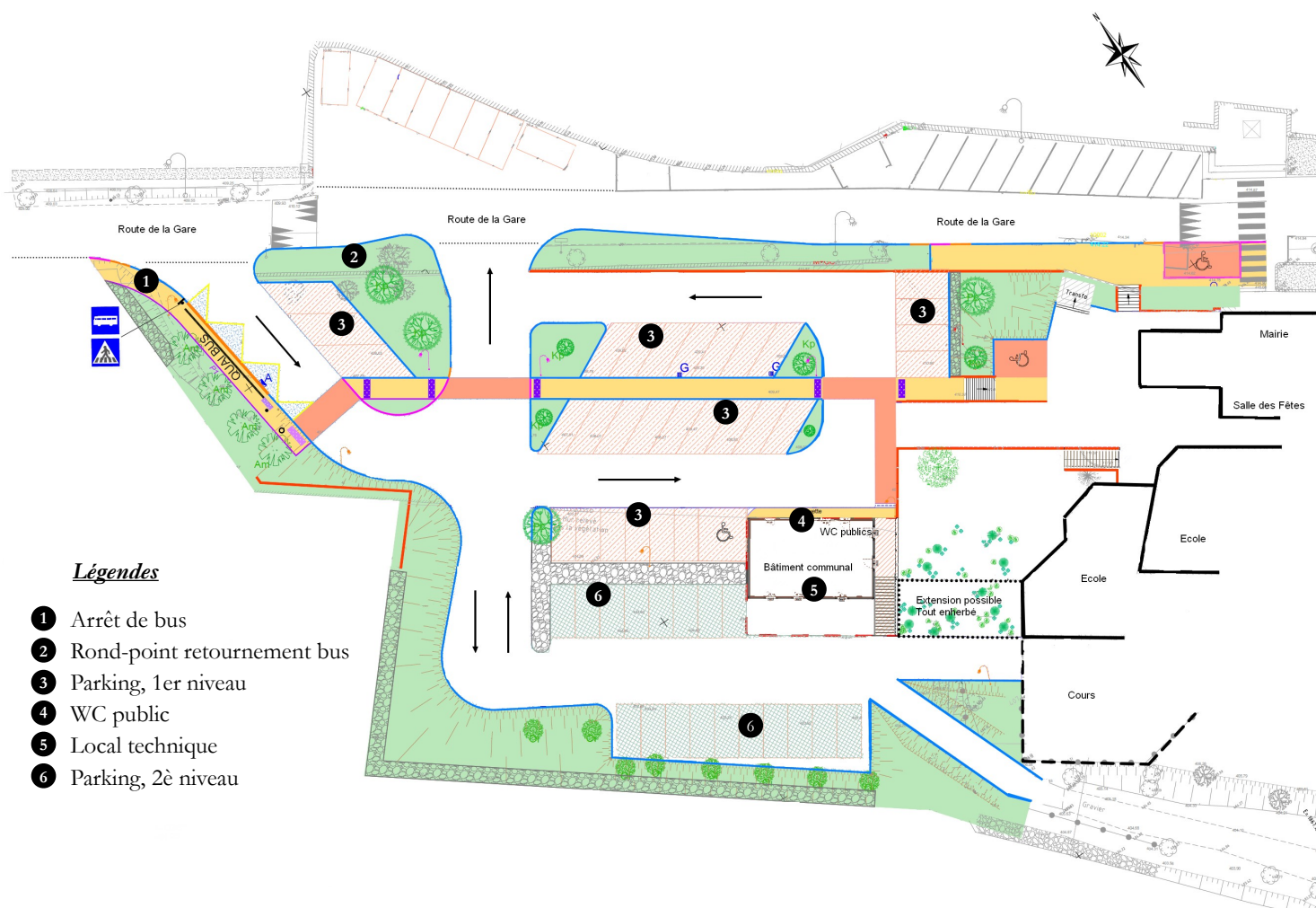
Le relief, qui participe au charme de Venterol, a été aussi un vrai casse-tête pour offrir un accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) à la salle des fêtes et à l'école. Une noria de camions a été nécessaire

pour corriger le niveau du terrain. Cette pente a nécessité de nombreux enrochements et un mur – le mur désormais célèbre pour avoir permis de sauver les tilleuls qui le jouxtent. Dans les péripéties, nous avons lâché un « ouf » de soulagement général quand après plusieurs semaines d'arrêt des travaux, la solution a été trouvée pour sauver ces tilleuls.

Il a fallu aussi compter avec la complexité des appels d'offres et de ses surprises, puis vous rajoutez quelques (beaucoup de « quelques »...) normes, et voilà le résultat !

En arrivant de la gare voici donc à droite l'arrêt de bus et juste à côté le rond-point spécialement étudié pour lui. Juste en face le premier niveau de parking, conventionnel. De ce parking, vous accéderez de plain-pied aux deux WC publiques, situés dans le bâtiment qui abritera le local technique. Ce local permettra, entre autres, d'y garer les véhicules communaux. Au-dessous, le second niveau de parking, considéré comme de secours ; il sera stabilisé.

Cet investissement est structurant pour la commune et améliorera l'attrait du village pour ses habitants, aussi bien que pour ceux qui viendront le visiter. ■



Légendes

- 1 Arrêt de bus
- 2 Rond-point retournement bus
- 3 Parking, 1er niveau
- 4 WC public
- 5 Local technique
- 6 Parking, 2è niveau

E N Q U Ê T E

Enquête aux habitants et professionnels de Venterol :

Participez à l'élaboration du nouveau quartier Saint-Jean !

Comme vous le savez, la commune est engagée, depuis plusieurs mois, dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci vise à établir le projet de développement de la commune pour les 10 ans à venir et à le traduire dans un plan et un règlement d'occupation du sol.

Les services de l'Etat ont déterminé que le quartier Saint-Jean est, pour cette période, le seul secteur de développement potentiel de la commune pour la construction de logements neufs.

Pour autant, la commune souhaite préciser les conditions d'implantation de ces nouvelles constructions (positionnement, intégration au paysage, stationnement etc...).

La commune est aussi propriétaire d'un terrain qu'elle souhaite aménager pour répondre aux besoins des habitants de la commune et des futurs habitants du quartier.

C'est dans cette optique qu'une démarche de concertation, avec tous les habitants, s'engage.

Ce questionnaire vise à recueillir votre vision du quartier à l'heure actuelle et dans l'avenir. Les résultats du questionnaire et la suite de la réflexion collective vous seront présentés lors d'une rencontre, le mercredi 24 février 2021.

Ce questionnaire est anonyme. Y répondre ne vous prendra que quelques minutes.

Vous pouvez déposer ce questionnaire papier dans **la boîte aux lettres de la mairie, jusqu'au 31 janvier 2021** ou bien répondez-y **en version numérique, depuis votre ordinateur ou smartphone, via le site de la mairie :**

WWW.VENTEROLNET

C'est l'occasion de nous faire part de vos idées !
Merci d'avance pour votre contribution.

Le Conseil municipal

I/ LE QUARTIER SAINT-JEAN AUJOURD'HUI

1. Citez un mot pour décrire le quartier Saint-Jean ?

.....

2. Actuellement, pour quelles raisons venez-vous dans ce quartier ?

(Plusieurs réponses possibles)

- ☐ Je le traverse pour aller me promener dans la colline
- ☐ Je viens m'y garer
- ☐ Je retrouve des amis
- ☐ Je viens profiter du terrain de foot
- ☐ Je me rends au cimetière
- ☐ Je viens y déposer mes déchets dans les conteneurs
- ☐ J'y habite
- ☐ Je n'y viens jamais
- ☐ Autre, précisez :

3. Qu'est ce que vous aimez dans ce quartier ? *(2 réponses maximum)*

- ☐ La proximité de la nature et les vues sur le paysage
- ☐ La polyvalence du terrain Saint-Jean
- ☐ La facilité de stationnement
- ☐ L'intimité des lieux
- ☐ Je ne connais pas ce quartier
- ☐ Autre, précisez :

4. Y a t-il quelque chose que vous n'aimez pas dans ce quartier ?

- ☐ Non, rien.
- ☐ Oui.

5. Si oui, précisez ?

.....
.....

E N Q U Ê T E

II/ LE QUARTIER SAINT-JEAN À L'AVENIR

1. Quels sont vos souhaits par rapport à l'aménagement de ce quartier ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

- ☐ Des toilettes publiques
- ☐ Un lieu de rencontre en extérieur (Par ex : théâtre de verdure, préau,)
- ☐ Un local des associations, salle polyvalente
- ☐ Des jeux pour enfants
- ☐ Autre, précisez :
- ☐ Aucun

2. Pour quelle(s) raison(s) aimeriez-vous venir dans le quartier dans l'avenir ? (Plusieurs réponses possibles)

- ☐ Pour y habitez
- ☐ Pour accéder aux chemins de randonnée
- ☐ Pour pratiquer une activité sportive
- ☐ Pour disposer d'un espace de rencontre
- ☐ Pour me garer
- ☐ Autre, précisez :

3. Quels aménagements aimeriez-vous voir dans ce nouveau quartier ? (3 réponses maximum)

- ☐ Un équipement sportif
- ☐ Un parcours de santé

4. Y a t'il besoin aujourd'hui, ou dans l'avenir, de l'implantation d'un commerce ou d'un service à Saint-Jean ? (Si oui, précisez lequel)

.....

5. Plus largement, avez-vous un projet personnel que vous aimeriez implanter ou développer sur la commune dont vous souhaiteriez nous faire part ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

III/ QUI ÊTES-VOUS ?

1. Dans quel quartier de la commune habitez-vous ?

- ☐ Venterol, le village
- ☐ Novezan
- ☐ Les Estangs
- ☐ Les Echirons – La Clastre
- ☐ Je n'habite pas la commune

2. Quel âge avez-vous ?

- ☐ Moins de 30 ans
- ☐ Entre 30 et 50 ans
- ☐ Entre 50 et 70 ans
- ☐ Plus de 70 ans

4. Avez-vous des enfants ?

(Plusieurs réponses possibles)

- ☐ De moins de 3 ans
- ☐ De 3 à 10 ans
- ☐ De 11 à 17 ans
- ☐ De plus de 18 ans
- ☐ Je n'ai pas d'enfant

Pour être informé individuellement de la suite de la démarche, vous pouvez laisser vos coordonnées :

NOM

Prénom

Email

Tel.